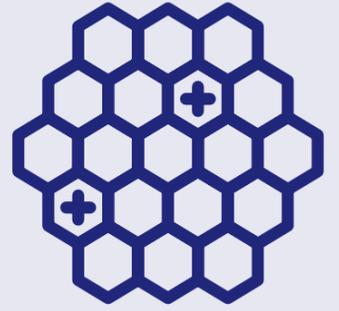


# AETHINA TUMIDA

## LE PETIT COLÉOPTÈRE DES RUCHES



*Aethina tumida* est un **ravageur** des colonies d'abeilles et de bourdons.  
Sa multiplication peut entraîner un **affaiblissement ou la mort de la colonie**.

### Adoptez les bons réflexes pour protéger vos colonies

#### → ÉVITEZ SON INTRODUCTION !

- Tout lot d'abeilles ou de bourdons introduit sur le territoire national doit être accompagné d'un **certificat sanitaire officiel**.
- Toute reine importée doit également faire l'objet d'un **réencagement** et d'un **examen approfondi** en laboratoire agréé.

L'introduction en provenance des zones infestées est interdite.

- Il est indispensable de réaliser un **examen visuel régulier et approfondi** de l'intérieur de ses ruches.

#### → SOYEZ VIGILANTS DÉCLAREZ TOUTE SUSPICION !

- L'apiculteur doit contacter immédiatement la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDecPP) en cas de présence dans la ruche :
  - d'un ou plusieurs coléoptères (< 1 cm)
  - d'une ou plusieurs larves (~ 1 cm) de couleur blanchâtre
  - de petits œufs blanc nacré (1,5 mm) en grappe de 10 à 30.

Les larves peuvent être également présentes dans l'environnement proche de la ruche.



Lyle J. Buss, University of Florida

**N'hésitez pas à contacter la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDecPP) votre vétérinaire, ou l'organisation sanitaire dont vous dépendez.**

.....  
[agriculture.gouv.fr/la-gestion-sanitaire-des-abeilles](http://agriculture.gouv.fr/la-gestion-sanitaire-des-abeilles)